

**PROFIL DE POSTE réf :** 2021-78

**INTITULE DU POSTE :** Agent de Police Municipale

---

**DIRECTION :** Direction de la Tranquillité Publique et de la Prévention

**SERVICE :** Police Municipale

---

**DEFINITION DU POSTE :**

---

**Mission :**

Sous l'autorité du Responsable de Service de la Police Municipale, vous êtes placé(e) au sein d'une équipe de policiers municipaux armés en catégories B et D, en patrouille véhiculée (voiture, moto, VTT) et avec une équipe cynophile. Vous exercez les missions de prévention et de contrôle du respect des règles nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la tranquillité et de la salubrité publique. Vous faites respecter les pouvoirs de police du Maire.

**Activités principales :**

- Veiller à la sécurité des personnes, au maintien du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique
- Faire respecter les arrêtés du Maire, du code de la route, rechercher les infractions pénales en particulier dans les domaines de lutte contre la délinquance, des troubles de voisinage, de la sécurité routière et de la salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Rédiger des rapports et procès-verbaux
- Mettre en œuvre des opérations d'ilotage sur tous les secteurs
- Opérations conjointes avec les services d'État
- Capture d'animaux errants
- Surveillance des bâtiments communaux, des manifestations culturelles/ sportives et des cérémonies

**Savoirs :**

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Connaître les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Disposer d'une bonne culture territoriale sur les compétences des autres services de la collectivité et des services de l'État, des pouvoirs de police générale et spécifique du Maire
- Savoir rédiger des compte rendus et rapports d'activités écrits et oraux / techniques de description d'un événement ou d'un individu

**Savoirs Faire :**

- Sens du service public et du travail en équipe
- Maîtrise de soi, diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la réserve et de l'anticipation
- Maîtrise des outils informatique et logiciels police
- Capacité à analyser et gérer une situation difficile
- Gestes de premiers secours
- Disponibilité
- Permis de conduire B obligatoire, Permis A souhaité

**Spécificités du poste :**

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D
- Bonne condition physique - Aptitude aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention
- Horaires fixes en journée, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Présence sur différents événements et animations en dehors des horaires et jours de travail habituels

**Cadre d'emplois :** Agents de Police Municipale

**Type de contrat :** recrutement statutaire

**Régime indemnitaire :** niveau grade

**Poste ouvrant droit à une NBI :** oui

**Temps de travail :** temps complet

**Date limite de candidature :** 31/07/2021

**Contact :**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 90419, 01012 Bourg en Bresse Cedex ou [recrutement@bourgenbresse.fr](mailto:recrutement@bourgenbresse.fr).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Monsieur Mathieu PUTIGNY, Directeur de la Tranquillité Publique et de la Prévention au 04 74 42 45 00 ou [putignym@bourgenbresse.fr](mailto:putignym@bourgenbresse.fr)